

12 Sports

Football / Après les sanctions du Comité exécutif de la Fégafoot aux dirigeants et joueurs des Panthères A'

L'ANFPG va saisir la Fifa

F-K-O.M

Libreville/Gabon

L'Association nationale des footballeurs professionnels gabonais (ANFPG), par la voix de son président, Rémy Ebanega, dénonce les sanctions prononcées, le week-end dernier, par le Comité exécutif (Comex) de la Fégafoot. Considérant lesdites décisions comme assez disproportionnées, l'ANFPG entend saisir la Fifa, dans les prochains jours.

SUITE aux sanctions infligées, samedi dernier, par le Comité exécutif (Comex) de la Fédération gabonaise de football (Fégafoot) à l'encontre du staff tech-

nique et de certains joueurs des Panthères A' (Stéphane Bounguendza, Anicet Yala Nguoussou, Jacques Dekoussouh, Abdou Djamilou Atchabao, Edmond Mouele, Stévy Guévane Nzambe, Allen Dorian Nono, Wills Vladimir Aworet Ogoula et Mario Bernard Mbemba Mandrault), l'Association nationale des footballeurs professionnels du Gabon (Anfpg) que dirige l'international gabonais, Rémy Ebanega, n'a pas tardé à régir par un communiqué dont nous avons reçu copie. En effet, l'ANFPG, structure de défense des droits des footballeurs



Photo : F.M.MOMBO

Rémy Ebanega : " Les sanctions du Comex sont disproportionnées et nous allons saisir la Fifa".

gabonais, s'insurge contre la manière dont ces décisions ont été prises et marque ensuite son étonnement sur les "lourdes sanctions" auxquelles font face certains de leurs adhérents. «A ce que je sache, il existe une Commission de discipline au sein de la Fégafoot. Les sanctionnés n'ont pas été convoqués par cette instance, ni leurs représentants, pour être entendus au préalable», s'insurge Rémy Ebanega.

Pour le président de l'ANFPG, c'est la Commission de discipline qui est habilitée à régler ce genre de problèmes et assumer

cette responsabilité. Aussi, le premier responsable de l'ANFPG juge-t-il ces sanctions "disproportionnées". Il fait remarquer au Comex une violation des compétences et promet de saisir la Fifa. « Dans les plus brefs délais, nous allons saisir la Fédération internationale de football par courrier, pour marquer notre étonnement face aux décisions arbitraires prises par le Comex », a indiqué Rémy Ebanega. Il entend aussi saisir la Fégafoot, pour avoir plus de détails sur les motivations de la décision du Comex.

Petit angle

La charrue avant les bœufs

Abel MIMONGO

Libreville/Gabon

AINSI donc, le président de l'Association nationale des footballeurs professionnels du Gabon (ANFPG), Rémy Ebanega, s'est insurgé contre la manière dont les décisions qui frappent certains joueurs et membres du staff technique des Panthères A' ont été prises. Il aurait été plus démocratique, à son goût, que les joueurs dont il défend les intérêts fussent d'abord présentés devant la Commission de discipline de la Fégafoot, seule habilitée, selon lui, à prendre des décisions de cette ampleur, surtout qu'elles étaient « dis-

proportionnées », avant de prononcer des sanctions. Il se réserve donc le droit de saisir la Fifa pour dénoncer « l'arbitraire ».

Bien que nous partagions avec l'international gabonais son étonnement sur le caractère quelque peu impérieux, sinon péremptoire, de la décision de la Fégafoot, très peu de personnes peuvent cependant s'aligner sur sa position. Déjà, dans son propos, il n'a nullement fait mention du comportement pour le moins blâmable de ses protégés. Il se contente de protester contre une décision qui peut, certes, contenir des germes de dictature, mais qui n'en est pas moins justifiée, eu égard à l'at-

titude irrévérencieuse des joueurs à l'égard de l'encadrement technique, plus encore à l'humiliation qu'a subie le peuple gabonais.

En défendant à tue-tête les membres de son association (reste à savoir s'ils y sont affiliés et si leur association est reconnue par la Fégafoot), sans condamner leurs actes, le pensionnaire de CA Bastia (club de national français) ne serait-il pas implicitement en train de cautionner les agissements des joueurs à l'origine des sanctions ? Est-il normal qu'un footballeur de haut niveau, professionnel de surcroît, puisse aller, après une défaite, synonyme d'élimination de son équipe et de son pays, se

pavaner en boîte de nuit et rabrouer les encadreurs, pour peu qu'ils aient manifesté leur désapprobation ? Est-il normal qu'un footballeur de haut niveau soit un adepte de Bacchus, au point de participer à des compétitions de beuverie ? Tout ceci est inacceptable, d'autant qu'ils sont grassement payés par l'argent du contribuable. Voilà un compatriote, défenseur des intérêts des footballeurs, qui ignore qu'avant de s'adresser à la Fifa, l'instance suprême de gestion du football mondial, il faut d'abord épuiser toutes les voies de recours qu'autorisent les textes sur le plan local. Le président de la Fégafoot l'a d'ailleurs mentionné, lors de

sa conférence de presse de lundi dernier, en demandant aux « condamnés » de faire valoir leur droit s'ils se sentent lésés par la décision. Menacer de s'adresser directement à la Fifa s'apparente, à s'y méprendre, à une méconnaissance des procédures en la matière.

D'autant que celles-ci voudraient qu'en cas de non-satisfaction en appel, la défense puisse recourir à l'arbitrage du Comité national olympique gabonais (CNOG), puis à la Confédération africaine de football (Caf), organisatrice de la compétition ayant conduit aux sanctions. Avant la Fifa et le Tribunal arbitral du sport, les derniers maillons dans la chaîne des recours.

Droit au but

Salutaire ablation !

DANS notre chronique de la semaine dernière, nous subodorions que l'entraîneur des Panthères du Gabon A', Stéphane Bounguendza et son équipe, avaient la tête dans le sac, et que l'épée de Damoclès devait s'abattre sur ce staff qui a failli, sans pitié. Nous ne croyions pas si bien dire, non pas que nous étions dans le secret des dieux, mais bien parce que lorsqu'un capitaine s'entête à emmener un équipage complètement ratiboisé, et que l'aventure se termine en eau de boudin, qu'il ne s'étonne pas alors de la réaction de son patron, en l'occurrence la Fégafoot.

Après le naufrage collectif de l'équipe nationale gabonaise (A') au dernier Championnat d'Afrique des nations (Chan) à Kigali au Rwanda, le staff technique a donc été limogé. Les

joueurs qui se sont illustrés négativement, au point de ternir l'image aussi bien de leur équipe que celle du Gabon en terre étrangère ont, eux-aussi, été sévèrement sanctionnés. Certains, comme Edmond Mouele, Stévy Nzambe ou Atchabao (dont on ne sait même pas d'où il sort), ont été radiés sans autre forme de procès. C'est que, agacée et complètement désappointée, la Fédération gabonaise de football (Fégafoot) ne pouvait pas rester sans réaction face à un échec aussi cuisant, mais également devant des cas d'indiscipline avérés.

Dans des pays où règne l'insécurité, des joueurs ne peuvent pas se permettre de sortir et de rentrer au petit matin, comme on l'a appris. A supposer qu'il soit arrivé quelque chose de fâcheux à l'un des fêtards, qui de-

vait en assumer la responsabilité ? Comment expliquer une telle escapade après la terrible contre-performance ? Que cachait finalement l'étrange jubilation de certains joueurs après une humiliante défaite ? Et qu'est-ce qui peut bien justifier qu'ils manquent de respects à leurs dirigeants ? Il fallait donc mettre un terme au désordre et à un laisser-aller insupportable, qui a d'ailleurs fait que le Gabon coule à pic, dans une compétition où il était pourtant cité parmi les favoris. Sur le papier. Il faut tout de même avouer que dans cette mésaventure vécue au pays des mille collines, l'entraîneur de l'équipe fanion, qui est aussi le patron de Bounguendza, a abandonné les Panthères du Gabon A' à leur triste sort. Or, si l'on considère que les A' sont l'antichambre de l'équipe A, on comprend d'au-

tant moins ce comportement curieux. Pourquoi ? Eh bien parce qu'il s'agit de la réserve de l'équipe fanion, qui doit en toute logique permettre à l'entraîneur national, Jorge Costa, d'élargir la base de son équipe, d'y trouver des solutions de rechange et de faire jouer, si possible, la concurrence.

A l'évidence, cela ne semble pas le préoccuper. De là à penser que ce monsieur n'a plus d'ambition pour nous, et qu'il se contente de cueillir tranquillement son oseille, il n'y a qu'un pas que certains, à commencer par nous-mêmes, n'hésitent plus à franchir. Bien, si à ce lâchage, on ajoute d'autres défauts et faiblesses déjà relevés ici, il serait alors hasardeux, sinon suicidaire, de maintenir ce monsieur à son poste.

Nous terminons en disant que les récentes décisions de la Fé-

gafout sont à saluer. C'est une ablation salutaire, des membres pourris pour éviter la gangrène de tout le corps. Mais il lui faut aller plus loin, notamment à l'étage au-dessus des A', où un entraîneur ne peut plus nous faire avancer, et qu'on risque de faire « sortir en vampire » en lui demandant l'impossible.

Il est également important que la Fégafoot mette en place un code de bonne conduite et un règlement intérieur dont la stricte application permettra d'éviter la répétition des écarts de conduite, souvent vécus dans nos équipes nationales. Dernière chose et cela concerne le successeur de Bounguendza. Qu'il sache qu'en équipe nationale, la complaisance n'a pas sa place et qu'en cas d'échec, il devra en assumer la responsabilité. Tout seul !